

Programme de subvention Migros: une incitation à des trajets domicile-travail plus respectueux du climat

**Type de projet:**

Effizienz énergétique

Site du projet:

Suisse

Statut de projet:

Opération, exclusif

La réduction CO₂ annuelle:

200 t CO₂ pour le premier projet

Situation sans projet

La plupart des collaborateurs se rendent au travail seuls en voiture

Constituer un covoiturage? Ou même prendre le bus ou le vélo pour se rendre au travail? Le fonds climatique my-M souhaite promouvoir ces modes de déplacement respectueux du climat pour se rendre au travail auprès des collaborateurs des entreprises Migros. Pour ce faire, un premier projet pilote a été mis sur pied en collaboration avec myclimate. Objectif: moins de kilomètres parcourus et donc moins d'émissions de CO₂.

Avec ses quelque 1'500 collaborateurs et en tant que projet pilote, Micarna Courtepin donne le coup d'envoi du nouveau programme de mobilité. L'entreprise Migros est basée dans la région rurale de Fribourg, où la plupart des collaborateurs se rendent actuellement au travail seuls en voiture. Afin de promouvoir de manière durable et globale les trajets domicile-travail, les responsables du projet utilisent une vaste série de mesures techniques, de communication ainsi que des contributions financières. Au cœur de cette série de mesures figurent une barrière intelligente aux places de stationnement, ainsi qu'un logiciel informatique pour la constitution de covoiturages.

Cela fait longtemps déjà que nous réduisons les émissions de gaz à effet de serre sur le site de Courtepin en faisant des économies de chauffage, d'électricité et en utilisant, dans la mesure du possible, des énergies renouvelables. Avec notre nouveau concept de mobilité, nous franchissons désormais une nouvelle grande étape.

Raphaela Brand, responsable Durabilité, Micarna

L'objectif principal de ce programme de protection climatique consiste à réduire le nombre total de kilomètres parcourus par les collaborateurs pour le trajet domicile-travail. Pour ce faire, davantage de collaborateurs

doivent constituer des covoiturages pour réaliser ce trajet ou utiliser plus les transports en commun, le vélo et le vélo électrique. En plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre, le projet a d'autres répercussions positives: désencombrer le trafic dans la région de Courtepin et générer des réductions d'émissions supplémentaires, si les collaborateurs laissent la voiture au garage pour se rendre à leurs activités de loisirs pendant leur temps libre en souscrivant un abonnement aux transports publics ou en utilisant un vélo électrique.

En 2020, nous évaluerons si le projet pilote a fait ses preuves. Si c'est une réussite, le programme sera alors ouvert à d'autres entreprises Migros. L'idée à l'origine de ce programme provient d'une apprentie, qui a élaboré un projet de mobilité dans le cadre de l'atelier Energie et climat de myclimate!

Contact

Vous avez des questions? N'hésitez pas à nous contacter par e-mail à l'adresse my-M@myclimate.org, tél. 044 500 43 50

Le projet contribue à 2 ODD :



Promotion des transports publics et de la circulation non motorisée.



200 t de CO₂ sont économisées chaque année.